

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2017

**Présents :** François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Gérard CAMUZAT, Philippe CAUVIN, Françoise ROUX, Corine GUIGNON, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Michèle MERMOZ, Caroline ONOFRI, Christiane TANZI, Isabelle DERBES, Sylvie AMAND, Christian LOUIS, Pascale OTTAVY, Timothée KOENIG, Michel REZK, Jean-Christophe CHAUTARD, Mélanie MAURIN

**Absents excusés :** Michel MOUMDJIAN

**Absents :** Françoise BOMBACE, Magali MORO, Anne BILLOT

**Secrétaire de séance :** Isabelle DERBES

19 PRESENTS

19 VOTANTS

---

**1/** Le procès-verbal du 20 Septembre 2017 **est adopté à l'unanimité.**

### **2/ Approbation du protocole d'accord concernant l'appel à projet Fontsante :**

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que la commune se trouve dans la continuité d'un processus entamé il y a plusieurs mois dans l'affaire Fontsante.

Les choses suivant leur cours, il sollicite du conseil l'autorisation de signer un protocole d'accord avec le candidat retenu lors du conseil municipal du 20 juillet 2017, à savoir le groupe SUEZ R.V. Méditerranée.

Il précise en outre, dans le cadre de ce dossier capital pour l'avenir de la commune, qu'un rendez-vous a d'ores et déjà été fixé avec le SDIS à DRAGUIGNAN, puis avec Monsieur le Maire de Tanneron le 17 octobre.

Plusieurs entretiens importants auront lieu par la suite aux mois de Novembre et Décembre avec la DREAL, la Mairie des Adrets et Monsieur le Sous-Préfet.

Il précise enfin que la délibération du 20 juillet n'a fait l'objet d'aucun recours.

Monsieur LOUIS propose dans l'article 4, paragraphe b, de remplacer le terme « retrait » par le terme « distraction ».

Dans l'article 11 paragraphe b, il propose d'indiquer qu'il s'agit du PPRIF de la commune de Tanneron.

**adoptée à l'unanimité**

**3/ Cession d'une parcelle du domaine privé de la commune**  
(annule et remplace la DCM n°2017-09/008 du 20/09/2017) :

Monsieur le Maire propose au conseil de céder une petite parcelle de 132 m<sup>2</sup> en zone naturelle, située au droit du 1033 du chemin des Clavéous, au prix de 1 000 € à deux acquéreurs au lieu de quatre initialement prévus.

**adoptée à l'unanimité**

**4/ Mandat spécial :**

Monsieur Jean-Luc ANTONINI propose d'accorder un mandat spécial à Monsieur le Maire et à Mesdames AMAND et GUIGNON pour leurs déplacements à Paris les 21, 22 et 23 novembre à l'occasion du Congrès des Maires 2017.

**adopté à l'unanimité.**

**5/ Mise en non-valeur de créances irrécouvrables :**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient d'admettre en non-valeur la somme de 1 690,13 € sur le budget de l'eau pour l'exercice 2017.

**adoptée à l'unanimité.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

A/ Christian LOUIS présente un compte-rendu des récentes activités de la communauté de communes, notamment au sujet du SPANC, du SCOT et de la commission agriculture.

B/ Monsieur le Maire revient sur la gestion d'E2S en précisant que la concession arrive à échéance en 2018.

Il indique travailler à la création d'une SPL contribuant à la fois à régler l'aspect symbolique de la participation d'un privé à ce capital, et à la fois à conjurer la constitution d'un monopole sous l'emprise de la société du Canal de Provence. Il précise qu'il a affaire à un contre-lobbying important.

C/ Monsieur REZK indique que le projet concernant la construction du lycée en Pays de Fayence a bel et bien été validé au Conseil Régional et « gravé dans le marbre ».

Par contre il précise que les filières n'ont pas encore été choisies.

Monsieur le Maire rappelle que seuls les services du Rectorat sont compétents en la matière.

Il ajoute qu'il faut être très vigilant sur les filières qui seront retenues, qui seront déterminantes pour l'avenir du territoire.

Il s'engage donc à relancer le recteur afin de réduire les délais.

D) Monsieur le Maire rappelle que le pot de départ de Madame MASSOT est prévu le 24 novembre à 18 h 30.

Il indique d'autre part, que la réunion faisant le point sur la mi-mandat, est prévue le vendredi 13 octobre à 18 h30 à la Salle des Sports.